

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 mai 2011**, à 20 h, à la salle multifonctionnelle de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 2	Louis Bissonnette	Siège No 4	François Vallières
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
		Siège No 6	Alain Bahl

Le conseiller Pierre Lavallée est absent.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2011-05-131**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 3 mai 2011**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 4 avril 2011
- 4 Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 18 avril 2011

**Conseil**

**Administration**

- 5 Adoption des comptes à payer - Avril 2011
- 6 Dépôt et adoption des états financiers 2010 de la municipalité
- 7 Autorisation de signature - Prolongation du Bail Caisse Populaire Desjardins
- 8 Autorisation de signature - Demande aide financière Fonds ruralités pour piste cyclable
- 9 Autorisation de signature - Demande aide financière Fonds ruralités pour fête 150e
- 10 Adoption du règl. 647-11 - TEU modifiant 526-98 construction réseau de collecte
- 11 Adoption second projet règl.640-11 - Amendement de zonage rue Ernest
- 12 Demande de remboursement permis
- 13 Embauche de personnel - Surveillance carrières/sablières
- 14 Conférence web - outils pour adopter code d'éthique
- 15 Atelier de formation 2011 - Infotech
- 16 Congrès ADMQ - Inscription
- 17 Modification R2011-04-116 - paiement Niveleuse 2011
- 18 Autorisation signature - Entente service réseau Centre-du-Québec sans fil + frais 150\$

- 19 Soumission internet sans fil - Centre-du-Québec sans fil
- 20 Tract postal - formation bac à compostage
- 21 Constat d'infraction - retrait
- 22 Entretien paysager - bureau municipal et gloriette

#### **Sécurité incendie**

- 23 Achat - Mai 2011
- 24 Embauche Madame Émilie-Sophie Parenteau - pompière apprentie

#### **Voirie**

- 25 Approbation cahier de charges - Rapiéçage mécanisé 2011
- 26 Offre de service firme LVM - Contrôle travaux de trottoirs
- 27 Approbation cahier de charges - Trottoirs 2011
- 28 Adjudication de contrat - Abat poussière 2011
- 29 Adjudication de contrat - Pavage 2011
- 30 Formation captage d'eau souterraine

#### **Hygiène du milieu**

#### **Urbanisme et zonage**

- 31 Adhésion COGESAF et nomination personne déléguée
- 32 Émission de permis - rue Bisailon

#### **Loisirs et culture**

- 33 Course vélocité 2011 - location clôture
- 34 Demande de subvention - Fête du 150e
- 35 Groupe ESCAL - Échange de service

#### **Général**

- 36 **Varia :**
- 37 **Correspondance**  
Correspondances reçues - Avril 2011
- 38 **Période à l'assistance**
- 39 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-132**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 AVRIL 2011**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril 2011, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-133**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2011**

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2011, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## CONSEIL

## ADMINISTRATION

R 2011-05-134

### 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AVRIL 2011

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'avril 2011, tels que présentés.

Fournisseur	Description	Solde
Environex	Analyse EP du 08/03/11 et du 28/03/11	48.99 \$
Environex	Analyse eau potable et eau usée	268.30 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Sous-location du site du 01/04/11 au 30/04/11	313.75 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Pompier - Batterie, terminal	216.30 \$
Chambre de commerce de Drummond	Déjeuner conférence - Normes du travail	17.09 \$
CMP Mayer Inc.	R2011-02-039 Hache, pic manche fibre de verre	134.43 \$
Commission scolaire des Chênes	R2010-03-75 Examen de reprise J. Ducharme Bérubé	100.00 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Arrosoir eau et calcium	43.98 \$
Carrosserie Pierre Ménard	Canettes de peinture pour gratte	205.06 \$
Groupe Maska Inc.	Light bar - Mack blanc	370.26 \$
Groupe Maska Inc.	Huile pour tracteur	71.72 \$
Groupe Maska Inc.	Tuyau brake - Pick-up	64.45 \$
Guilbault Hydraulique	Huile pour tracteur	75.08 \$
Guilbault Hydraulique	Réparer cylindre - Mack blanc	341.73 \$
Juhoule Ltée	Cold patch	328.10 \$
Machinerie C & H inc	Filtres pour tracteur	280.67 \$
Megaburo	Papier, support dossier, étiquettes	196.48 \$
MRC Drummond	Charges en inspection - Mars 2011	1 695.40 \$
MRC Drummond	Mutations - Mars 2011	33.00 \$
MRC Drummond	Achat demande de permis, permis et annexe	193.49 \$
Petite Caisse	Petite caisse Conseil de mai 2011	258.13 \$
Lepage Pièces d'autos usagées	Remorquage Mack rouge - 6e Rang	341.78 \$
La Coop Fédérée	diesel garage	401.29 \$
Transcontinental inc	Appel d'offres pour pavage MCGIVENEY	250.07 \$
Samson Bélair / Deloitte & Touche	Facture interimaire préparation etats financiers	3 987.38 \$
XITTEL inc.	Telep. et internet biblio du 14/04/11 au 14/05/11	114.27 \$
Lynch Sydney	Frais pour formation / entretien niveleuse	177.76 \$
Lemire Suzie	Immatriculation niveleuse	500.00 \$
Pinault Line	Frais déplacement dépôt caisse	52.50 \$
Wurth Canada Limited	Boulons, contre écrou, peinture spray, gants	249.56 \$
Service Thermosun 2010 inc	Vérification du système de chauffage	194.81 \$
Service Thermosun 2010 inc	Thermostat Hp programmable	271.14 \$
Spécialité Pièces d'auto G.D.	Amort Gas - grande flot - tracteur	70.84 \$
Spécialité Pièces d'auto G.D.	Amort. Gaz - grande flot - Tracteur	70.84 \$
	<b>Sous-total compte à payer</b>	<b>11 938.65 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
Bell Mobilite	475-5374 du 01/04/11 au 30/04/11	90.41 \$
Bell Mobilite	475-7111 du 01/04/11 ay 30/04/11	40.81 \$
Bell Mobilite	475-7150 du 01/04/11 au 30/04/11	40.34 \$
COMBEQ	R2011-04-118 Congres 2011 et adhesion	968.36 \$
Commission scolaire des Chênes	R2011-04-123 Récompense brigade scolaire	205.00 \$
École L'Avenir	R2011-04-124 Subvention 2011	833.33 \$
Fabrique de L'Avenir	R2011-01-011 Location salle fabrique et biblio	7 595.00 \$
Financière Banque Nationale Inc.	R2011-01-011 Emprunt Regl. 526-527	30 956.78 \$
Financière Banque Nationale Inc.	R2011-01-011 Emprunt camion	714.88 \$
Hydro Québec	Lumières de rue du 01/03/11 au 31/03/11	431.72 \$
MRC Drummond	R2011-01-011 Quote-part Avril 2011	3 079.55 \$
Beulac René	R2011-04-114 Déneigement 2010-2011	800.00 \$
R.I.G.D. Bas St-François	R2011-01-011 Quote-part Avril 2011	6 776.09 \$
Raymond Jean-Marc	R2011-03-089 Subv. Concours jeunes photographes	350.00 \$
LesPAC.com	R2011-04-117 # membres 17135826	17.08 \$
Publiquip	R2011-04-117 Inscription de gratte a vendre	9.99 \$
<b>Sous-total incompressibles</b>		<b>52 909.34 \$</b>
<b>SALAIRE AVRIL 2011</b>		
Salaire nets avril 2011		11 620.29 \$
Remises provinciales avril 2011		2 823.67 \$
Remises fédérales avril 2011		1 162.82 \$
<b>SOUS-TOTAL SALAIRE AVRIL 2011</b>		<b>15 606.78 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL CAP MAI 2011</b>		<b>11 938.65 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MAI 2011</b>		<b>52 909.34 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER MAI 2011</b>		<b>80 454.77 \$</b>

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-135

**6. DÉPÔT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2010 DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** le cabinet Samson Bélair/Deloitte et Touche s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010;

**ATTENDU QUE** les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 préparés par le cabinet Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-136

**7. AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION DE PROROGATION DE BAIL CAISSE POPULAIRE DESJARDINS**

**ATTENDU QUE** par convention de bail, la municipalité de L'Avenir a donné à bail à la Caisse Populaire Desjardins des Chênes les locaux du 549, rue Principale;

**ATTENDU QUE** ce bail était pour une durée de cinq ans, se terminant le 31 octobre 2010;

**ATTENDU QUE** la Caisse Populaire Desjardins des Chênes souhaite proroger la durée du bail pour une période de neuf mois commençant le 1<sup>er</sup> avril 2011 et se terminant le 31 décembre 2011 afin de laisser en fonction le guichet automatique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire et Madame Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, à signer la convention de prorogation de bail.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-137

**8. AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS RURALITÉ – PISTE CYCLABLE**

**ATTENDU QU'UNE** demande d'aide financière peut être présentée au fonds de la ruralité de la MRC Drummond dans le dossier du pont de la piste cyclable;

**ATTENDU QUE** l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 20 000\$;

**ATTENDU QUE** les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière soumise au fonds de la ruralité de la MRC Drummond pour le pont de la piste cyclable.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-138

**9. AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS RURALITÉ – FÊTES DU 150<sup>E</sup>**

**ATTENDU QU'UNE** demande d'aide financière peut être présentée au fonds de la ruralité de la MRC Drummond dans le dossier des fêtes du 150e;

**ATTENDU QUE** l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 20 000\$;

**ATTENDU QUE** les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé le conseiller François Vallières par et résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière soumise au fonds de la ruralité de la MRC Drummond pour les fêtes du 150e.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-139

**10. ADOPTION RÈGL. 647-11 – TEU MODIFIANT 526-98 CONSTRUCTION RÉSEAU DE COLLECTE**

**ATTENDU** une copie du règlement a été remise aux membres du conseil, au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

**ATTENDU QU'**un avis de motion avec demande de dispense de lecture du présent règlement a été donné à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 4 avril 2011;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 647-11 soit adopté et qu'il est statué et décrété par ce même règlement ce qui suit :

**CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITE DE L'AVENIR**

**RÈGLEMENT NO 647-11**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 647-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 526-98 DÉCRETANT LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COUT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Avenir a fait construire un réseau de collecte des eaux usées en vertu du Règlement numéro 526-98;

**ATTENDU QUE** ce règlement prévoit l'imposition d'un mode de tarification sous forme de compensation exigible de la part des propriétaires d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur d'égout, ce secteur étant délimité par un liséré apparaissant à l'annexe C du Règlement numéro 526-98;

**ATTENDU QU'**il y a de nouvelles propriétés qui sont desservies par le réseau de telle sorte qu'il y a lieu de modifier la clause de taxation pour tenir compte de ces ajouts;

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé au financement permanent de l'emprunt décrété par le Règlement numéro 526-98;

**ATTENDU QUE** l'article 1077 du *Code municipal* prévoit que, dans un tel cas, le conseil peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, modifier une taxe spéciale imposée par un règlement d'emprunt en vertu duquel des billets, des bons ou d'autres titres ont été émis;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été préalablement donné par le conseiller Alain Bahl lors de la séance du conseil du 4 avril 2011;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu que le conseil adopte le Règlement numéro 647-11 modifiant le Règlement numéro 526-98 décrétant la construction d'un réseau de collecte des eaux usées et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

**LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE L'AVENIR DECRETE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

<b>ARTICLE 2</b>	<b>TITRE</b>
------------------	--------------

Le présent règlement porte le titre de «*Règlement numéro 647-11 modifiant le Règlement numéro 526-98 décrétant la construction d'un réseau de collecte des eaux usées et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût*».

<b>ARTICLE 3</b>	<b>ANNEXE C-2</b>
------------------	-------------------

L'annexe « C », intégrée par l'article 3 du Règlement numéro 526-98 est remplacé par l'annexe « C-3 » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

<b>ARTICLE 4</b>	<b>ENTRÉE EN VIGUEUR</b>
------------------	--------------------------

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-140

**11. ADOPTION DU SECOND PROJET RÉGL. 640-11 – AMENDEMENT AU ZONAGE RUE ERNEST**

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement 640-11 amendement au règlement de zonage fut adopté par résolution à la séance régulière du 7 février 2011;

**ATTENDU QU'UNE** consultation publique s'est tenue le 4 avril 2011, conformément à la loi;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'adopter, et ce, sans changement, le second projet de règlement numéro 640-11 intitulé Amendement au règlement de zonage.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

<b>RÈGLEMENT 640-11</b>
-------------------------

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**ATTENDU** l'adoption par la municipalité du règlement de zonage no. 429-89;

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage no. 429-89 nécessite des modifications;

**ATTENDU QUE** ces modifications résident dans l'ajout d'usages dans une partie du territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** ces modifications modifient les limites de deux zones résidentielles;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 6 décembre 2010, par le conseiller, Pierre Lavallée.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par [REDACTED], appuyé par [REDACTED] et résolu d'adopter le projet de règlement d'amendement no 640-11 modifiant le règlement de zonage numéro 429-89 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1: Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage no. 429-89 est modifié par l'agrandissement de la zone H1 à même la zone H2 tel qu'apparaissant au plan d'accompagnement No 49025-05.

Article 2: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-141**

## **12. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE PERMIS**

**ATTENDU QUE** Monsieur Marc-Alain Nantel, résidant au Club Air Soleil, a fait une demande de permis de rénovation à la municipalité;

**ATTENDU QUE** le permis de rénovation a été délivré à Monsieur Nantel puisque son projet de rénovation était conforme aux règlements municipaux;

**ATTENDU QUE** Monsieur Nantel demande à la municipalité le remboursement du permis puisqu'il n'a pas pu faire les rénovations, car, son projet n'était pas conforme aux règlements du Club Air Soleil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de **ne pas rembourser** le coût du permis à Monsieur Marc-Alain Nantel puisque par règlement un permis est non remboursable et qu'il est de la responsabilité des résidents du Club Air Soleil de s'assurer que leur projet est conforme aux règlements du site.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2011-05-142**

## **13. EMPLOI DE PERSONNEL – SURVEILLANCE CARRIÈRE/SABLIÈRE**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité a implanté des mesures de contrôles et vérifications au niveau des matières extraites des carrières / sablières situées sur son territoire en 2010;

**ATTENDU QUE** l'embauche de deux personnes affectées à la surveillance des carrières/sablières a donné de bons résultats;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire reprendre cette mesure pour 2011;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser l'embauche de Monsieur Gilles Mailloux et de Monsieur Laurent Lefebvre à être affectés à la surveillance des carrières sablières. Un taux horaire de 10 \$ par heure est consenti à raison d'un total d'heure de surveillance de plus ou moins 20 heures par semaine, et ce, à compter du 6 juin 2011.



**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-143**

**14. CONFÉRENCE WEB – OUTILS POUR ADOPTER CODE D'ÉTHIQUE**

**ATTENDU QUE** la nouvelle Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale exige que l'ensemble des organismes municipaux du Québec se dotent d'un code d'éthique et de déontologie destiné aux élus avant le 2 décembre 2011;

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des Municipalités offre une conférence web afin de guider les municipalités dans le processus de création d'un tel code;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'inscrire la municipalité à la conférence web *Les outils pour adopter un code d'éthique* au coût de 50\$ plus taxes applicables.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-144**

**15. ATELIER DE FORMATION 2011 – INFOTECH**

**ATTENDU QUE** la firme Infotech, fournisseur du système comptable de la municipalité tiendra un atelier de formation le 19 mai 2011 à Drummondville;

**ATTENDU QUE** ladite firme y présentera les nouveaux développements du logiciel Sygem, utilisé par la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale adjointe, à assister à l'atelier de formation de la firme Infotech le 19 mai 2011 à Drummondville au coût de 65 \$ par inscription plus taxes applicables. Il est aussi résolu que les frais de déplacement et de repas soient remboursés conformément à la politique de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-145**

**16. CONGRÈS ADMQ – INSCRIPTION**

**ATTENDU QUE** le congrès de L'Association des Directeurs municipaux du Québec, (ADMQ), se tiendra du 8 au 10 juin 2011 dans la ville de Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à s'inscrire à ce congrès et d'autoriser une dépense approximative de 1 500 \$ taxes incluses qui couvrira les frais d'inscription au congrès, de déplacement, d'hébergement et de repas.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-146**

**17. MODIFICATION R2011-04-116 – PAIEMENT NIVELEUSE 2011**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté, lors de la séance du 4 avril 2011, la résolution R 2011-04-116 concernant l'achat et le paiement de la niveleuse;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite modifier cette résolution afin de faire le paiement de la niveleuse via le fonds de roulement uniquement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de modifier la résolution R2011-04-116 afin de payer la niveleuse au montant de 43 900\$ plus taxes applicables via le fonds de roulement, remboursable sur cinq ans.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-147**

**18. AUTORISATION SIGNATURE – ENTENTE SERVICE RÉSEAU CENTRE-DU-QUÉBEC SANS FIL + FRAIS 150\$**

**ATTENDU QUE** Centre du Québec sans fil (CQSF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission la diffusion libre d'internet;

**ATTENDU QUE** le CQSF offre à la municipalité une entente de service afin de participer à la démocratisation de l'accès à l'information en installant un routeur Wi-Fi à la bibliothèque qui permettra le partage du branchement de la bibliothèque avec les internautes sans fil de la municipalité;

**ATTENDU QUE** l'entente est d'une durée indéterminée et qu'il y a des frais d'inscription annuelle de 50\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale par intérim, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de service pour le réseau CQSF.

Il est aussi résolu d'autoriser le CQSF à faire l'installation d'un routeur au coût de 100\$ et de faire l'inscription annuelle au coût de 50\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-148**

**19. SOUSSION INTERNET SANS FIL – CENTRE-DU-QUÉBEC SANS FIL**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite offrir l'internet sans fil au village;

**ATTENDU QUE** le CQSF offre un modèle de réseautage exploitant le branchement de la bibliothèque en utilisant la section «grotte des cloches» de L'Église St-Pierre de Durham.

**ATTENDU QUE** ce modèle de réseautage au coût approximatif de 1 800\$ permettra de couvrir un rayon d'environ 2 kilomètres au village;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter l'offre de CQSF au montant approximatif de 1 800\$ afin de faire le réseautage en exploitant le branchement de la bibliothèque et d'autoriser une dépense totale d'environ 2 500\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-149**

**20. TRACT POSTAL – FORMATION BAC À COMPOSTAGE**

**ATTENDU** l'initiative de la Régie intermunicipale de gestion des Déchets du bas St-François en collaboration avec la municipalité d'offrir à sa population un composteur, ainsi que la formation afin de bien l'utiliser;

**ATTENDU QUE** la régie veut promouvoir la réduction des déchets;

**ATTENDU QUE** la régie paie la formation et qu'elle s'est occupée de la démarche de la mise place;

**ATTENDU QUE** cette mesure est prise dans le but d'appuyer le développement durable et l'objectif de réduire le tonnage au site d'enfouissement;

**ATTENDU QUE** la régie subventionne un peu plus de 50% de l'achat du composteur et des accessoires afin que le citoyen paie uniquement 40\$ pour le tout;

**ATTENDU QU'**un tract postal doit être envoyé afin d'informer les citoyens de la date et le lieu de la formation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'envoyer un tract postal afin d'informer les citoyens de la date et du lieu de la formation sur le compostage domestique.

Il est aussi résolu de fixer le coût pour la vente du composteur, aérateur, le guide de compostage sur une base volontaire à 40\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-150**

**21. CONSTAT D'INFRACTION – RETRAIT**

**ATTENDU QUE** le constat d'infraction numéro 803262369 a été émis au propriétaire de l'immeuble sis au 106, route Lachapelle, le 15 février 2011, pour avoir déclenché ou laissé se déclencher une fausse alarme à sa résidence;

**ATTENDU QUE** l'amende réclamée à ce constat est de 30\$;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a plaidé coupable à une infraction identique survenue le même jour;

**ATTENDU QUE** le constat d'infraction numéro 803262369 a été émis au propriétaire avant même qu'il ait reçu signification du constat d'infraction pour lequel il a plaidé coupable;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a fait vérifier son système d'alarme et qu'il a effectué les démarches afin de faire corriger définitivement le problème;

**ATTENDU** les articles 12 et 13 du Code de procédure pénale qui permettent au poursuivant de retirer un chef d'accusation;

**EN CONSÉQUENCE**, pour toutes ces raisons, il est proposé par le conseiller Alain Bahl appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser le retrait de constat d'infraction numéro 803262369 émis au propriétaire de l'immeuble sis au 106, route Lachapelle, le 15 février 2011, et de mandater les procureurs de la municipalité, la firme Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c., afin de préparer un avis de retrait pour transmission au défendeur.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-151

**22. ENTRETIEN PAYSAGER – BUREAU MUNICIPAL ET GLORIETTE**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit faire l'entretien paysager au bureau municipal et à la gloriette;

**ATTENDU QUE** l'entreprise Entretien paysager Julie Houle a remis une offre de service au montant de 378.50\$ pour la gloriette et 277\$ pour le bureau municipal pour l'entretien de départ et de 660\$ pour la gloriette et de 414\$ pour le bureau municipal pour l'entretien de mai à octobre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise Entretien paysager Julie Houle au montant total de 1 729.50\$ pour l'entretien de départ et l'entretien de mai à octobre pour la gloriette et le bureau municipal.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2011-05-152

**23. ACHATS – MAI 2011**

**ATTENDU QU'**une demande d'achats est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ci-bas:



**Service incendie Municipalité de L'Avenir**

**Demande d'achat pour mai 2011**

	Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>			
02 220 00 725	Bouteille de gaz de calibration pour détecteur MSA	260.00\$ 1	260.00 \$
<b><u>Télécommunications</u></b>			
02 220 00 529	Page vocal Minitor ou Swissphone de remplacement	750.00\$ 2	1 500.00 \$
<b><u>Camions d'intervention (travaux en vue des essais ULC)</u></b>			
02 220 00 525	Réparations mineures sur autopompe 608	1 000.00\$ 1	1 000.00 \$
02 220 00 524	Réparations mineures sur citerne 6208	1 000.00\$ 1	1 000.00 \$
02 220 01 525	Essais annuels des 4 pompes véhiculaires et portatives	600.00\$ 1	600.00 \$
02 220 01 525	Essais ULC obligatoires aux 5 ans pour 608 et 6208	1 500.00\$ 2	3 000.00 \$
<b>Total de la demande</b>			<b>7 360.00 \$</b>

**ATTENDU QUE** ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2011;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 7 360\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-153

**24. EMBAUCHE MADAME ÉMILIE-SOPHIE PARENTEAU – POMPIÈRE APPRENTIE**

**ATTENDU QUE** dans le but de rencontrer les exigences du schéma de couverture de risque incendie qui doit être attesté sous peu, Monsieur Luc Côté, directeur du service incendie, recommande l'embauche de Madame Émilie-Sophie Parenteau à titre de pompière apprentie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'embaucher Madame Émilie-Sophie Parenteau conditionnellement à son acceptation de se soumettre à une évaluation médicale selon les exigences du service de sécurité incendie de la municipalité;

Il est aussi résolu que Madame Parenteau soit en période de probation pour six mois à compter de son embauche par résolution.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**VOIRIE**

R 2011-05-154

**25. APPROBATION CAHIER DE CHARGES – RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2011**

**ATTENDU QU'**une copie du document "*Cahier de charges Rapiéçage mécanisé 2011*" est remise à chacun des conseillers présents;

**ATTENDU QUE** la demande de soumission pour le rapiéçage mécanisé pour 2011 se fera sur invitation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver le document "*Cahier de charges Rapiéçage mécanisé 2011*" tel que présenté et rédigé et d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour le rapiéçage mécanisé aux termes et conditions indiqués dans ledit cahier de charge.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-155

**26. OFFRE DE SERVICE FIRME LVM – CONTRÔLE TRAVAUX DE TROTTOIRS**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pour projet de faire des trottoirs en béton dans le village;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite s'assurer que les travaux effectués seront conformes aux normes;

**ATTENDU QUE** la firme LVM offre un service de contrôle et essai en chantier et en laboratoire au coût de 2 704\$ plus taxes afin de s'assurer de la conformité des travaux et des matériaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'engager la firme LVM au coût de 2 704\$ plus taxes afin d'assurer un contrôle des travaux et des matériaux lors de la construction des trottoirs.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-156

**27. APPROBATION CAHIER DE CHARGES – TROTTOIRS 2011**

**ATTENDU QU'**une copie du document "*Cahier de charges Trottoirs 2011*" est remise à chacun des conseillers présents;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports a accepté la programmation de travaux relativement au transfert d'une partie de la taxe d'accise et que la construction de trottoirs en faisait partie;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faire des trottoirs sur une distance de 2 407 pieds dans le village en bordure de la rue principale;

**ATTENDU QUE** l'appel d'offres sera publié sur SEAO (système électronique d'appel d'offres);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de lancer le processus d'appel d'offres par le biais de SEAO pour la construction de trottoirs sur une distance de 2 407 pieds dans le village.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-157

**28. ADJUDICATION DE CONTRAT – ABAT POUSSIÈRE 2011**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offre sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat poussière;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont été invités soit Calclo Inc., Les Entreprises Bourget et Somavrac C.C. Inc. dont les résultats sont les suivants :

Calclo Inc.			
Type de produit:	Chlorure de calcium 35%	Chlorure de Magnésium 30%	Calclo-20
Format:	Vrac liquide	Vrac liquide	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	105 000 litres	105 000 litres	105 000 Litres
Taux / litre:	0.285\$	0.269\$	0.1588\$
Sous-total:	29 925.00\$	28 245.00\$	21 755.60\$
TPS:	1 496.25\$	1 412.25\$	1 087.78\$
TVQ:	2 670.81\$	2 520.87\$	1 941.69\$
Total:	34 092.06\$	32 178.12\$	24 785.07\$

Somavrac C.C. Inc.	
Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	105 000 litres
Taux / litre:	0.305\$
Sous-total:	32 025.00\$
TPS:	1 601.25\$
TVQ:	2 858.23\$
Total:	34 484.48\$

**ATTENDU QUE** Les Entreprises Bourget Inc. n'ont pas soumissionné, car ils n'offrent pas ce type de produit;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer le contrat d'abat poussière 2011 à la compagnie Calclo Inc. et de prendre le chlorure de magnésium à 30% au montant de 0.269\$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *Abat poussière 2011*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-158**

**29. ADJUDICATION DE CONTRAT – PAVAGE 2011**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait un appel d'offres dans le but conclure un contrat pour le pavage de la route McGiveney, route Ployart et le 5e rang;

**ATTENDU** la résolution R 2011-04-110 stipulant que l'acquittement des coûts se fera en partie par le transfert d'une partie de la taxe d'accise et du fonds réservé des carrières/sablières;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu quatre soumissions :

	Smith Asphalte Inc.	Pavage Drummond Inc.	Construction DJL Inc.	Sintra Inc.
Prix	271 380.00\$	248 890.00\$	280 058.00\$	252 920.00\$
TPS	13 566.00\$	12 444.50\$	14 002.90\$	12 646.00\$
TVQ	24 220.67\$	22 214.14\$	24 995.18\$	22 573.11\$
Total	309 166.67\$	283 548.64\$	319 056.08\$	288 139.11\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'octroyer le contrat de Pavage 2011 à Pavage Drummond Inc. dont le prix de la soumission est de 283 548.64 \$ aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *Pavage Route McGiveney, route Ployart et 5e Rang 2011*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-159**

**30. FORMATION CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE**

**ATTENDU QUE** la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) offre un programme de perfectionnement gratuit sur le captage d'eau souterraine à St-François-Xavier-de-Brompton le 11 mai;

**ATTENDU QUE** Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, a manifesté son intérêt à participer à la formation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'inscrire Monsieur Sydney Lynch à la formation sur le captage d'eau souterraine de la MMQ qui aura lieu à S-François-Xavier de-Brompton le 11 mai.

Il est aussi résolu de rembourser à Monsieur Lynch les frais de déplacement conformément à la politique de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## HYGIÈNE DU MILIEU

## URBANISME ET ZONAGE

R 2011-05-160

### **31. ADHÉSION COGESAF ET NOMINATION PERSONNE DÉLÉGUÉE**

**ATTENDU QUE** le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF) est présentement en période de renouvellement des adhésions pour l'année 2011-2012;

**ATTENDU QUE** le COGESAF est une table de concertation ayant une mission de gouvernance participative regroupant les organismes des bassins versant de la rivière St-François afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil se sentent concernés par ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu adhérer au COGESAF au coût de 50\$ et de délégué le conseiller Pierre Lavallée comme représentant à siéger au COGESAF.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

### **32. ÉMISSION DE PERMIS – RUE BISAILLON – PROJET DE LA RIVIÈRE**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## LOISIRS ET CULTURE

R 2011-05-161

### **33. COURSE VÉLOCITÉ 2011 – LOCATION DE CLÔTURE**

**ATTENDU QUE** le 21 mai prochain aura lieu à la municipalité la course Vélocité 2011;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit sécuriser les lieux à l'aide de clôtures afin de protéger les cyclistes lors de cet évènement;

**ATTENDU QUE** la ville de Drummondville offre la location de clôture au coût de 2\$ par clôture et que 120 clôtures sont requises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de faire la location de 120 clôtures au coût total de 240\$ à la ville de Drummondville.

Il est aussi résolu que la responsable de la course Vélocité, Madame Andrée Talbot, soit responsable du transport des clôtures.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-05-162

### **34. DEMANDE DE SUBVENTION – FÊTES DU 150<sup>E</sup>**

**ATTENDU QU'EN** 2012 auront lieu les fêtes du 150e de la municipalité de L'Avenir;

**ATTENDU QU'UN** comité est présentement en place afin d'organiser les fêtes et de faire les demandes de subvention;



**ATTENDU QUE** ce même comité a sollicité l'appui de la municipalité sous forme de subvention pour un montant de 5000\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'octroyer une contribution financière de 5000\$ au comité des fêtes du 150e qui sera remise en plusieurs versements au besoin.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2011-05-163**

**35. GROUPE ESCAL – ÉCHANGE DE SERVICES**

**ATTENDU QUE** le groupe E.S.C.A.L. (échange socio-culturel amical de L'Avenir) recevra la visite des gens de St-Florent-des-Bois (ville jumelée en France) du 10 au 24 juillet 2011;

**ATTENDU QUE** le groupe E.S.C.A.L. amasse des fonds afin de recevoir leurs visiteurs;

**ATTENDU QUE** le groupe E.S.C.A.L. offre à la municipalité un échange de service;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer un montant d'environ 700\$ au groupe E.S.C.A.L. en échange de travaux de nettoyage effectués à la gloriette et aux loisirs.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL**

**36. VARIA** : aucun item n'a été ajouté à ce point.

**37. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'avril 2011 est remis à tous les conseillers.

**38. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

**R 2011-05-164**

**39. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **21 heures 10 minutes**.

---

Jean Parenteau  
Maire

---

Suzie Lemire  
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 6 juin 2011.**

